

Erratum

Avis d'évaluation
Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François

Veillez noter qu'une erreur s'est glissée dans les avis d'évaluation produits par la municipalité au début de l'année 2022.

En effet, pour le rôle en vigueur pour les exercices financiers 2022-2023-2024, nous aurions dû lire dans la section « Valeurs au rôle d'évaluation » :

« *Date de référence au marché considérée pour l'inscription des valeurs au rôle : **2020-07-01*** »

En lieu et place de :

« *Date de référence au marché considérée pour l'inscription des valeurs au rôle : **2016-07-01*** »

Donné à Petite-Rivière-Saint-François, le 11 avril 2022



Stéphane Simard, directeur général et greffier-trésorier